

2014-2017

---

OÙ EN SOMMES-NOUS  
**3 ANS APRÈS ?**

---



# ÉDITO

## INVENTONS UN NOUVEL ART DE VIVRE POPULAIRE À GENNEVILLIERS

Voici 3 ans déjà, vous avez très majoritairement fait confiance à l'équipe d'Union des Gennevillois-es que j'ai l'honneur d'animer. Il m'a semblé important que nous puissions vérifier, ensemble, que nous avons tenu nos engagements. Nous sommes même allés au-delà pour répondre à vos aspirations et exigences. Nous avons mis en œuvre des éléments non prévus dans notre programme municipal mais validés par vous lors de consultations ou réunions de quartier.

Le contexte politique et social a beaucoup évolué depuis l'élaboration du programme municipal en 2013-2014.

L'Etat a ponctionné des millions dans les caisses de la Ville, les subventions des autres collectivités ou organismes baissent, des compétences municipales sont transférées d'autorité au Territoire et à la Métropole...

Par ailleurs, nous vivons une dégradation des rapports entre citoyen-nes marquée par des incivilités quotidiennes, routières ou par la prolifération des dépôts sauvages, de déchets.

Nous devons débattre en toute franchise de notre projet de ville. Notre volonté d'inventer à Gennevilliers un nouvel art de vivre populaire au cœur du Grand Paris ne peut pas se passer du pari de l'intelligence collective. Un pari qui s'accompagne de notre volonté de développer, embellir, améliorer notre ville sans chasser personne. On ne règle pas les problèmes de la même façon si l'on veut chasser les populations ou développer une ville dynamique, moderne et populaire, pour que nos enfants et petits-enfants puissent se loger ici à leur tour.

*Patrice Leclerc*



# OÙ EN EST-ON DU PROGRAMME MUNICIPAL ?

---



## LA RÉPONSE EST ICI, CONDENSÉE DANS CES QUELQUES PAGES.

L'équipe municipale avait proposé un programme copieux et détaillé aux Genevillois, au printemps 2014. Où en sommes-nous à mi-mandat... alors que la Ville invite les habitants à participer aux « Défis pour Genevilliers » ; des pistes d'améliorations à définir au sein de six grandes thématiques et autant de débats (voir en dernière page).

**Pour les y aider, les Genevillois pourront s'appuyer sur ce document qui présente l'état d'avancement des projets municipaux.**



**Certains sont totalement réalisés.**



**D'autres sont en cours de réalisation.**



**D'autres encore sont à l'étude.**

Chacun ira y « piocher » ceux qui lui tiennent le plus à cœur, une présentation sommaire de chacun d'eux et le calendrier prévisionnel qui lui est associé.

Beaucoup de ces projets sont transversaux. Difficile de les enfermer dans une rubrique ! Promouvoir la santé des Genevillois, cela passe bien sûr par la convention signée entre le Centre de santé et l'AP-HP mais aussi par le développement du sport, la gestion écologique des espaces verts, l'installation de Vélib'. Et même par la création de jardins partagés !

Tout est dans tout. Raison de plus pour y regarder de près.

Bonne lecture.

# UNE VILLE AMBITIEUSE ET HUMAINE

## UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE AMBITIEUSE



### Encourager la création d'un quatrième collège

La Ville demande au Conseil départemental de construire un quatrième collège à Gennevilliers pour répondre au nombre croissant de collégiens. Les négociations entre la Ville et le Département sont engagées.



### Construire deux nouvelles crèches et réhabiliter les crèches existantes



**Les crèches sont municipales depuis quatre ans. La construction de deux nouvelles crèches (Anatole-France et Les Petits Chausson) et la rénovation des crèches municipales existantes permettent d'augmenter la capacité d'accueil des enfants et d'améliorer les bâtiments existants. Les travaux consistent à redéfinir de nouveaux aménagements et à créer de nouveaux espaces grâce à des matériaux de qualité, conformes à certains objectifs thermique, acoustique ou encore écologique. Ils permettront également de rendre les bâtiments accessibles à tous et de les mettre aux normes des nouvelles réglementations. D'ici à l'été 2020, le programme sera achevé dans sa totalité.**



### Développer l'apprentissage des langues

Suite aux assises de la réussite en 2009 et depuis 2011, des locuteurs anglais et allemands interviennent dans plusieurs écoles élémentaires de la ville. Leur présence permet de favoriser l'apprentissage des langues étrangères. Ce projet permet également une continuité d'enseignement avec les collèges de la ville qui disposent de classes bilingues.



### Créer une maison des familles

La maison des familles est un espace de rencontre et de convivialité. Elle permet aux parents de se sentir soutenus dans l'éducation de leurs enfants : animation en leur direction et coordination du réseau de professionnels sur les questions de parentalité, formation en direction des professionnels, groupe conférences... La maison des familles accueille aussi l'ACEP (Accueil Conseil Ecoute Parents), qui met en place une consultation par un psychologue. Elle pilote aussi la mise en place du LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) en son « sein » et dans les deux centres sociaux de la ville.



### Mettre en place un plan de formation des animateurs

La Ville met en place un plan de formation du personnel communal en contact avec les enfants, afin d'améliorer son travail éducatif. Il permet également de titulariser et de former les animateurs. Cela après avoir engagé un plan triennuel de formation de tous les animateurs de centres de loisirs.

# UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA VILLE



## Rendre gratuites les fournitures scolaires



### Pour une rentrée moins douloureuse.

Chaque année, la Ville prend en charge une partie des fournitures scolaires pour limiter le coût de la rentrée scolaire aux familles.

Depuis la rentrée scolaire 2007-2008, une politique d'équipement systématique en manuels scolaires, par roulement et selon les niveaux, est également en place.



## Faciliter la scolarisation des enfants dès deux ans

Un plan pluriannuel d'investissement est engagé pour augmenter les capacités d'accueil en école maternelle et améliorer les conditions d'accueil en centre de loisirs maternel. En fonction des capacités d'accueil, la Ville scolarise déjà 30 % des enfants de moins de trois ans, ce qui est nettement supérieur à la moyenne départementale (11 %).



## Créer une plateforme de l'emploi et de l'insertion



### Plus pratique, plus efficace.

L'objectif de la plateforme est de faciliter l'accès aux dispositifs en faveur de l'emploi pour tous les Geneveillois. Elle regroupera en un même lieu toutes les structures qui œuvrent pour l'emploi et l'insertion : la Direction pour le développement de l'emploi et de l'insertion (DDEI), Geneveilliers Insertion, la Mission locale, la Boutique club emploi.

Sa réalisation est prévue au premier semestre 2018.



## Créer un hôtel des entreprises

Dans l'objectif de développer l'économie, la Ville offre des locaux (bureaux et locaux d'activités) permettant l'implantation et le développement d'entreprises de l'Economie sociale et solidaire et de très petites entreprises. Ces hôtels d'entreprises seront situés rue des Bas, aux Agnettes (étude opérationnelle en 2018), et boulevard Jean-Jacques-Rousseau, au Luth (début des travaux prévu pour le premier semestre 2018).



### **Favoriser l'implantation et le développement des TPE et des PME**

Pour encourager le développement économique sur la commune, la Ville favorise la création de locaux réservés à l'implantation de Très petites entreprises (TPE) et de Petites et moyennes entreprises (PME). Elle développe également des outils spécifiques permettant de répondre aux problématiques des TPE, notamment en matière de ressources humaines, de marketing, etc.



### **Créer un nouvel écoquartier en face du parc des Chanteraines**

La création d'un nouvel écoquartier, en face du parc des Chanteraines, est en projet. Tout en s'assurant de son ancrage à la ville, il comprendra des résidences, des activités et du commerce. Il sera structuré par un espace vert et comprendra un nouvel équipement scolaire et périscolaire.



### **Bâtir un centre-ville**

La création du centre-ville permet de concilier commerces, espaces publics et habitations pour le rendre le plus vivant possible, et concilier les avantages de la cité et les qualités paysagères résidentielles. Il comprendra des nouveaux commerces de proximité, un parking (de 120 places environ) et 650 logements (dont 50 % de locatif social et 50 % en accession à la propriété).



### **Rénover l'ancienne Halle du marché des Grésillons**

La rénovation de l'ancienne Halle du marché des Grésillons vise à redynamiser l'offre commerciale du quartier par l'implantation d'une surface alimentaire de type supermarché.



### **Créer une maison d'artisanat d'art**

Les anciennes écuries Richelieu sont en cours de rénovation pour créer un lieu destiné à l'accueil des artisans d'art (ateliers, espaces communs...). Ce lieu permettra également la valorisation des métiers de l'artisanat.



### **Développer les outils numériques au sein des écoles**

L'utilisation d'outils numériques performants dans les écoles permet de concourir à la réussite éducative. Les projets numériques sont proposés par les enseignants et un comité de pilotage les examine pour les valider.



### **Favoriser le développement du commerce de proximité**

La Ville encourage le développement des locaux commerciaux susceptibles d'accueillir du commerce de proximité. Elle accompagne également les porteurs de projet dans leurs démarches de création d'activités commerciales.



### **Mettre en place la fibre optique dans le parc de l'Office public de l'Habitat**



#### **On l'attend !**

Afin d'accélérer le déploiement de la fibre optique et de proposer ainsi le très haut débit aux Gennevillois, particuliers comme professionnels, sur l'ensemble de la commune, la Ville négocie avec les opérateurs le fibrage vertical et la commercialisation des immeubles de l'Office public de l'Habitat (OPH). Mais la Ville se heurte au fait que les opérateurs ne sont pas pressés de fibrer la ville... avant 2019.

# UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE



## **Construire un gymnase dans le quartier République**

La création du nouveau gymnase, dans le quartier République (au sein de l'école Lucie-et-Raymond-Aubrac) permet de poursuivre le développement de la pratique sportive sur la ville et ainsi de favoriser l'épanouissement de toutes et tous.



## **Créer un 3<sup>e</sup> terrain de foot synthétique au parc des Sévines**

La pratique du football sur la ville ne cesse de s'accroître (près de 1000 adhérents au Club sportif multisport genevillois) du fait de la notoriété de cette activité. Il s'agit donc d'offrir à travers ce terrain synthétique « dernière génération » un équipement de qualité aussi bien pour les clubs que pour les scolaires et les associations. La pratique du soft ball y sera également possible. Le terrain vient d'être inauguré.



## **Rénover et étendre le centre équestre**



### **Au cœur du parc des Sévines...**

En raison du succès de l'équitation, il s'agit à travers ce projet de développer la pratique du poney et du cheval dans un cadre naturel, en plein centre-ville. L'objectif est donc de rénover et de l'étendre pour augmenter ses capacités d'accueil.

Les travaux débuteraient fin 2018 pour s'achever au printemps 2021.



## **Rénover et étendre les courts de tennis**

La rénovation des courts de tennis, au parc des Sévines, permet d'améliorer encore les conditions de pratique grâce à trois courts couverts en terre battue nouvelle génération. Une extension, avec salle de musculation, vestiaires et salles de réunion, est également à disposition.



## **Développer la pratique libre du sport**

Grâce à la mise en place d'agrès en libre-service, de parcours sportifs comprenant des fiches et des panneaux explicatifs (notamment sur la coulée verte), la Ville souhaite donner à chacun l'opportunité de pratiquer une activité autonome en fonction de son niveau et de ses attentes.



## **S'ouvrir aux disciplines de sports urbains**

Un espace doté de nouvelles structures sera mis en place, au parc des Sévines, et accueillera des disciplines sportives nouvelles, « urbaines » et en libre accès. Il permettra notamment la pratique du roller, du tir à l'arc ou encore du work out (musculation).



## **Rénover le gymnase Anatole-France**

Afin de mettre à disposition des équipements sportifs de proximité et de qualité, le gymnase Anatole-France est en cours de rénovation. Une extension lui sera ajoutée avec un accueil, des vestiaires et un espace de rangement.

# UNE VILLE QUI FAIT RESPECTER VOS DROITS

## LE LOGEMENT PUBLIC POUR LE DROIT AU LOGEMENT



### Créer une résidence intergénérationnelle



#### Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait.

Dans le quartier République, une résidence intergénérationnelle ouvrira à la fin de l'année 2017. Elle comprend un programme pour accueillir des jeunes travailleurs, des retraités et un restaurant, géré par un Esat\*, ouvert au public le midi.



### (Im)planter de l'agriculture urbaine aux Agnettes

La Ville agit aux Agnettes pour le développement de projets reposant sur les principes de l'Economie sociale et solidaire en lien avec l'agriculture urbaine (jardins partagés, maraîchage, etc.) et le réemploi (ateliers de recyclage...).

L'installation d'une unité d'agriculture urbaine, « Agrocité », servira de support aux actions envisagées : la mise en place de circuits courts au sein de l'Unité d'agriculture urbaine... et donc une économie des ressources naturelles.



### Permettre un changement d'appartement au bout de 10 ans

Après dix années passées dans un même logement social, les locataires peuvent désormais demander à changer d'appartement pour une même superficie.



### Construire de nouveaux logements sociaux

La construction de logements sociaux (hors résidences sociales, étudiantes et intergénérationnelles) est une réponse à la demande locale. Ces constructions permettent d'optimiser le parc actuel de logements et d'accueillir de nouveaux habitants et de jeunes salariés.es.

Depuis 2014, 815 logements sociaux ont été ou seront livrés. Pour la période 2018-2028, 1675 logements sociaux sont programmés de manière à atteindre l'objectif du « 50-50 » : 50 % de logements sociaux et 50 % de logements en accession sur l'ensemble de la ville.



### Améliorer la transparence dans l'attribution des logements sociaux

Afin de gagner en transparence, la Ville a développé le scoring (système d'attribution d'un nombre de points en fonction des critères) et des démarches de concertation pour mieux associer et informer les Gennevillois sur les critères d'obtention des logements.

Un débat public avec 600 demandeurs de logement a eu lieu en novembre 2015.

\*Etablissement et service d'aide par le travail





## Réaliser annuellement la synthèse du parc social

Chaque année, la Ville effectue un bilan du parc social et des attributions de logements. Par transparence, elle en communique la synthèse aux Genevillois et l'intégralité au Conseil municipal.



## Créer une nouvelle maison de retraite dans l'îlot du Clos

La création d'une nouvelle maison de retraite EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), dans le quartier des Grésillons, permettra d'augmenter la capacité d'accueil de 140 lits environ sur le territoire de Genevilliers, notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

La construction de cette maison de retraite sera une opération de type ZAC (Zone d'aménagement concertée), confiée à un aménageur par délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016.



## Résorber l'habitat insalubre et lutter contre les marchands de sommeil

Fin 2014, la Ville avait fermé 730 logements indignes. Il en restait 220 à traiter par des travaux de réhabilitation. A l'heure actuelle, les relogements sont quasiment achevés, et de nouvelles fermetures sont prévues grâce à des arrêtés municipaux et préfectoraux.

En 2016, une mission de suivi des copropriétés a été créée, et des travaux de reconstruction de l'îlot du Clos et de la place Voltaire ont été lancés. Des études sont en cours sur l'état de l'habitat privé, en vue de mettre en place des dispositifs spécifiques. En 2018, un permis de louer sera effectif sur certains secteurs.



## Développer la Gestion urbaine de proximité

En partenariat avec les bailleurs sociaux, la Ville favorise la Gestion urbaine de proximité pour améliorer le cadre de vie des Genevillois.



## Refuser la vente de logements sociaux et entreprendre de nouveaux projets pour l'accession à la propriété

Le but est de permettre un parcours résidentiel aux Genevillois, d'accueillir les salarié.e.s travaillant sur la commune et de répondre à la demande en accession sociale. Entre 2014 et 2017, 1199 logements en accession ont été ou seront livrés, dont 171 en accession sociale et 172 en accession maîtrisée.

Pour la période 2018-2028 environ 3000 logements en accession à la propriété sont programmés. Ils contribueront à maintenir l'objectif du « 50-50 ».



## Rénover et restructurer le quartier des Agnettes



### Créer un quartier de jardins.

Dans le cadre du Nouveau programme de rénovation urbaine (NPRU), le quartier des Agnettes vit une restructuration urbaine globale : diversification de l'offre de logement et de l'offre commerciale ; création et restructuration de nouveaux équipements publics ; réorganisation des voiries et modes doux en les connectant aux quartiers environnants ; développement d'une trame verte et réorganisation du stationnement public ; développement des actions de performances énergétiques sur les logements ; et mise en œuvre de pratiques écologiques sur l'espace public et pour le traitement des déchets.

# UNE POLITIQUE SOCIALE VOLONTARISTE



## Créer une prestation d'accueil ponctuel en direction des familles monoparentales

Avec cette nouvelle prestation et cet accueil, la Ville permettra de rompre l'isolement de familles monoparentales, d'envisager une reprise de travail ou de participer pleinement à la vie sociale genevilloise.



## Amplifier le droit aux vacances pour tous

La Ville met en place un accompagnement social des personnes en difficulté pour les départs en vacances. Les objectifs visés sont les suivants : inciter et accompagner les ménages qui ne partent pas ou peu en vacances à monter un projet de vacances individuel ou collectif en France ; développer l'autonomie organisationnelle des participants par le partage des compétences ; développer le renforcement des liens sociaux et l'accès aux différents dispositifs Ville, CAF, OML...



## Créer un centre social et culturel aux Agnettes

Dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), un nouveau centre social sera créé aux Agnettes. Il permettra de développer un équipement de proximité dans le quartier et répondra aux besoins suivants : repenser la place des adolescents ; redéfinir plus globalement un projet pour la jeunesse sur le quartier ; conforter les liens intergénérationnels ; redynamiser le tissu associatif et la participation citoyenne ; améliorer la lisibilité des équipements publics ; et intégrer la dimension culturelle au projet social de l'équipement.



## Développer des actions diversifiées en direction des retraité-e-s

Pour faciliter le bien vieillir à Genevilliers, la Ville agit par le développement d'activités festives, culturelles, sportives et de loisirs ; par la mise en place de conférences, d'ateliers de prévention et d'actions pour préserver l'autonomie et rompre l'isolement ; par l'accompagnement des personnes âgées dans le maintien à domicile.

## ADOPTER L'OBJECTIF VILLE-SANTÉ



## Développer la convention de partenariat Ville-AP-HP



### Ce sont les patients qui y gagnent.

Pour améliorer l'offre de soin proposée aux Genevillois-e-s, une convention de partenariat renforcé avec l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) a été signée. Des groupes de travail Ville-AP-HP (médical, juridique, financier, informatique) permettent une meilleure coordination entre centres de santé et hôpitaux. Evoquée depuis début 2016, la convention a été officiellement ratifiée le 12 juillet 2017.



### **Soutenir les aidants des malades**

L'objectif principal est de soutenir les familles en charge de personnes dépendantes en leur proposant des discussions informelles : « le café des aidants ». Les rencontres sont programmées une fois par mois. Une discussion thématique est animée par une psychologue clinicienne qui peut être appuyée par la responsable de la coordination gériatrique du CCAS.



### **Développer le réseau des acteurs de la santé sur la ville**

En s'engageant dans un travail en partenariat avec les acteurs de la santé, la Ville a matérialisé, sous la forme d'une Charte, les relations entre elle et les médecins libéraux du territoire. Elle participe au financement de deux maisons de santé libérales pour un montant de 425 880 €.



### **Agir pour une meilleure prise en charge du vieillissement des personnes âgées**

La Ville travaille à la création d'un SPASAD (Service polyvalent d'aide et de soins à domicile) afin de mutualiser les services d'aide et de soins infirmiers à domicile. L'enjeu est de développer une politique d'action sociale en direction des personnes âgées dépendantes ou isolées qui souhaitent rester chez elles.



### **Défendre et promouvoir la protection maternelle infantile**



**Parce que les PMI sont réellement menacées ! Une menace de déconventionnement, par le Conseil départemental, pèse sur la protection maternelle infantile depuis fin 2016... mais la Ville souhaite défendre cette compétence exercée sur son territoire par du personnel municipal. Un collectif de défense s'est créé, regroupant élus, acteurs locaux du secteur (y compris d'autres communes) et professionnels de la santé. Une conférence de presse s'est tenue sur cette question le 20 février 2017.**



### **Accueillir une antenne de l'hôpital psychiatrique**

Pour améliorer le traitement des maladies mentales, une antenne de l'hôpital de Moisselles, de 120 à 140 lits, est en projet dans la future ZAC Seine-Bongarde.

## PROTÉGER VOTRE POUVOIR D'ACHAT



### **Maîtriser l'augmentation des impôts locaux**

Sur trois ans, la Ville n'a augmenté que de 1 % ses impôts malgré une baisse de 9 millions des dotations de l'Etat. Afin de protéger le pouvoir

d'achat des ménages et accroître les ressources de la commune, la Ville a décidé de maîtriser l'augmentation des impôts locaux dans la limite de l'inflation.

# UNE VILLE DE LA CRÉATIVITÉ CITOYENNE

## UNE POLITIQUE CULTURELLE AMBITIEUSE



### **Créer un lieu d'apprentissage intercommunal de la pratique du cirque**

La Ville entend développer une activité culturelle ludique et populaire dans le but de toucher les publics les plus éloignés de la culture. Ce nouveau lieu permettra également de développer une nouvelle offre de pratiques culturelles sur la ville.



### **Agrandir le conservatoire et créer une salle de danse**



#### **L'équipement dont on rêvait !**

**Afin de développer l'enseignement de la musique et de la danse à Gennevilliers, le conservatoire a été agrandi et a doublé ses capacités d'accueil. Le nouveau conservatoire de musique et de danse Edgar-Varèse a été inauguré en janvier 2016.**



### **Maintenir le haut niveau d'équipements culturels de la ville**

Pour permettre l'accès de tous les Genevillois à l'offre de programmation et de pratiques culturelles, la Ville maintient un haut niveau d'équipements, et organise des événements à la fois exigeants et populaires dans lesquels chaque habitant peut se reconnaître.



### **Créer une artothèque à destination des Genevillois**

La création d'une artothèque permettra de développer sur la ville une offre de prêt d'œuvres d'art accessibles à tous. L'objectif est de faire entrer l'art directement au domicile des Genevillois.



### **Développer des événements culturels qui font référence en dehors de Gennevilliers**

L'offre culturelle de la ville comprend la création de temps forts (festivals, carnivals) qui sont fédérateurs pour la population, apportent à la ville une certaine visibilité, et sont source de reconnaissance et de fierté pour les habitants.



### **Implanter des résidences et des ateliers d'artistes**

Les résidences et ateliers d'artistes permettent d'encourager la présence d'artistes sur le territoire et favorisent la diversité de la population. Leur développement permet également des relations de proximité entre les artistes et la population, facilite les initiatives et contribue à la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle.



### **Développer des actions de promotion de la culture scientifique**

Pour favoriser l'appropriation des sciences et des mathématiques, faciliter la réussite éducative et développer l'identité de Gennevilliers comme « ville des mathématiques », la Ville développe des actions de promotion de la culture scientifique : le forum annuel Math'gic, Math'gic en classe, et le jardin des mathématiques, actuellement à l'étude.

# UNE VILLE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



## Créer un restaurant d'insertion

Afin d'améliorer l'insertion des jeunes, de faire cohabiter des populations diversifiées et de favoriser le vivre ensemble, un restaurant d'insertion est en cours de création dans le quartier République dans la résidence intergénérationnelle.



## Soutenir le commerce équitable et les Amap\*

Le commerce équitable est encouragé sur l'ensemble de la commune. Deux Amap existent sur Gennevilliers, aux Agnettes et au Village. Une boutique bio et équitable, gérée par les AMAP (et réservée à ses adhérents), ouvrira aux Agnettes.

\*Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



## Encourager l'Economie sociale et solidaire



### La Ville met actuellement en œuvre le plan d'action en faveur de l'ESS.

Celui-ci permet la création d'un réseau d'acteurs de l'ESS ; l'organisation du Festival de l'économie alternative ; la création d'une plateforme numérique de l'ESS ; la mise en place de temps d'échanges dans les quartiers durant le mois de l'ESS (au mois de novembre) ; et la valorisation des emplois offerts par les structures de l'ESS dans le cadre du Salon de l'emploi. L'objectif complet devrait être atteint fin 2020.

## SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE



## Développer la vie associative locale



### Rares sont les villes à compter autant de bénévoles !

La Ville souhaite permettre aux associations de poursuivre leurs activités au bénéfice des Genevillois-e-s, dans les meilleures conditions possibles. Elle agit ainsi pour mieux structurer sa politique de soutien à la vie associative, et travaille en interne pour établir des procédures et des instances pour l'attribution d'aides aux associations locales.

A moyen terme, l'objectif est également de développer d'autres formes de soutien : organisation de sessions de formation, initiatives fédératrices à l'échelle de la ville et des quartiers, projets d'équipements dédiés.

# AGIR AVEC VOUS ET POUR LE SERVICE PUBLIC



## Développer des conseils d'usagers dans les crèches

Afin de concerter les usagers des crèches sur différentes thématiques telles que les sorties ou les activités proposées, des conseils d'usagers

ont été mis en place à titre d'expérimentation sur une des structures de la ville. L'enjeu est maintenant de définir les modalités de déploiement sur l'ensemble des structures du territoire.

## UNE VILLE DE L'ÉCOLOGIE POUR TOUS

### DES AMÉNAGEMENTS HUMAINS ET DURABLES



## Adapter la ville et la rendre pleinement accessible aux personnes en situation de handicap



**Un plan d'investissement de 800 000 €, chaque année, sur 9 ans.**

La commune agit à différents niveaux et veille particulièrement à l'accessibilité du bâti et de la voirie ; à une politique inclusive pour tous (petite enfance, éducation, loisir, culture, etc.) ; à encourager la citoyenneté en privilégiant la participation et le lien avec le secteur vie démocratique.

Le plan d'investissement s'ajoute aux équipements d'accessibilité prévus dans le cadre de la construction de nouveaux équipements : le nouveau centre de loisirs maternel Anatole-France, par exemple, a été conçu avec un ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite.



## Développer l'agriculture urbaine et créer des jardins partagés

Depuis trois ans, la Ville mène une politique ambitieuse en mettant à disposition des espaces (friches, pieds d'immeubles, parcs publics, etc.) pour héberger des jardins partagés. On en compte aujourd'hui une quinzaine à Genevilliers, y compris ceux situés sur le patrimoine de l'Office public de l'Habitat. Quatre nouveaux verront le jour d'ici un an. Pour chaque projet, une concertation est menée avec les habitants... La Ville aide ensuite au démarrage grâce à de l'animation et à l'apport de petit matériel. L'objectif est ensuite d'aller vers l'auto-gestion du jardin.



## Améliorer les performances écologiques des Agnettes

En améliorant les performances écologiques du quartier des Agnettes, conformément aux prescriptions environnementales du Programme de rénovation urbaine (PRU), l'objectif est d'améliorer le cadre de vie et de garantir la santé et le bien-être des habitants.



### **Négocier avec les acteurs des transports en commun pour les améliorer**

Afin d'améliorer la qualité des transports en commun (desserte, fréquence, amplitude et confort des usagers), la Ville dialogue en permanence avec les différents acteurs concernés : Stif, RATP et SNCF.



### **Rompres avec la logique du « tout auto »**



#### **La Ville va accueillir des stations Vélib'.**

Elle développe des pistes cyclables et installe des parkings à vélos.

L'ambition de la Ville est de réduire l'usage de la voiture pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Pour encourager la pratique du vélo, la Ville développe un schéma directeur d'aménagements cyclables et de stationnement des vélos. Ce schéma prévoit la création de 16 itinéraires cyclables sur l'ensemble de la commune ainsi que la pose d'appuis vélos pour équiper les établissements publics et les secteurs d'habitation.



### **Développer la gestion écologique des espaces verts**



#### **La Ville souhaite redonner toute sa place à la nature sur la commune.**

Grâce à un mode de gestion écologique, le service des espaces verts a abandonné complètement l'utilisation de pesticides.

Pour encourager le développement du patrimoine végétal naturel, des fauchages tardifs ont été réalisés au bord des voiries, dans la zone d'activité et dans les parcs.

Des inventaires floristiques sont en cours, l'eau est économisée (notamment grâce à des systèmes de récupération des eaux pluviales et une télégestion optimisée de l'arrosage automatique) et des paillages au pied des plantations améliorent les conditions de vie des plantes.

# UNE VILLE SOUCIEUSE DES RESSOURCES NATURELLES



## Préserver la faune

La Ville contribue à améliorer les conditions de vie de la faune et favorise son développement. 350 nichoirs ont été installés dans les espaces verts et sur des bâtiments municipaux. 50 abreuvoirs à oiseaux, neuf hôtels à insectes et six abris à hérissons ont été mis en place dans les espaces verts. Depuis avril 2016, cinq moutons sont présents dans le parc des Sévines pour un nouveau mode de gestion écologique des parcs et jardins.



## Préserver la flore

La Ville compte ainsi 10 370 arbres, 49 540 m<sup>2</sup> de boisements, 87 000 m<sup>2</sup> d'arbustes, 13 180 m<sup>2</sup> de haies, 4 800 m<sup>2</sup> de rosiers, 34 000 m<sup>2</sup> de plantes vivaces et graminées, 27 ha de pelouses, 8 ha de prairies naturelles, 5350 m<sup>2</sup> de gazon fleuri ! Grâce à des aménagements et méthodes d'entretien écologiques, elle favorise la présence d'arbres sur le territoire communal, et réalise pour cela un entretien régulier et adapté. Un Système d'information géographique est utilisé dans le cadre de l'inventaire du patrimoine végétal. Il permet de planifier l'entretien et les priorités dans l'établissement de programmes de travaux.



## Développer l'écocitoyenneté auprès des scolaires

Des actions de sensibilisation à l'environnement sont menées régulièrement au sein des écoles par la chargée d'agriculture urbaine et écocitoyenneté et les agents du service espaces verts (animations, installation de bacs à potager, classes d'eau, etc.). Le travail, mené depuis plusieurs années, se poursuit.



## Recycler les déchets organiques pour créer des sols agronomiques

A partir de déchets urbains d'origine organiques et minéraux, la Ville étudie la possibilité de créer des sols agronomiques destinés à de l'aménagement paysager avec de multiples plantations.



## Construire une chaufferie biomasse



### Elle permet d'atteindre 60 % d'énergie renouvelable.

Elle alimente 9 300 équivalents logements (mais aussi des équipements) en chauffage et eau chaude.

La nouvelle chaufferie permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 12 000 tonnes chaque année, soit l'équivalent de 5 200 véhicules en circulation.

La production, la transformation et l'utilisation d'énergies renouvelables, notamment du bois, permettent de valoriser et de réduire les mises en centre de stockage. Cette activité participe également au maintien et au développement d'emplois locaux.

Elle garantit aussi une plus grande stabilité du montant de la facture des usagers dans la durée : privilégier le recours à plus de 50 % d'une énergie renouvelable offre une structure de coût déconnectée des énergies fossiles.



## Généraliser les conteneurs enterrés

La mise en place de bornes enterrées de collecte des déchets, sur toute la commune, permettra d'améliorer la sécurité dans les résidences par la diminution du risque d'incendie (colonnes ignifugées) ; de libérer des espaces pour de nouvelles activités (gestion des objets encombrants, création de locaux à poussettes ou vélos) ; de diminuer la pénibilité des missions du gardien (notamment par la suppression de la sortie et l'entrée des bacs, ainsi que leur nettoyage) ; de diminuer le bruit lié à la manipulation et au vidage des bacs ; d'améliorer la performance du tri des multi matériaux et du verre... et d'améliorer les aménagements paysagers en pied d'immeuble.



# UNE VILLE OÙ L'ON SE RESPECTE

## FAIRE LA VILLE POUR ET AVEC LES HABITANT-E-S



### Pérenniser les budgets participatifs et les faire évoluer

En réactualisant les procédures des budgets participatifs d'investissement, l'objectif est d'aller vers un « appel à idées » et d'élargir les publics impliqués. Les procédures des budgets participatifs de fonctionnement vont également être revues.



### Créer une maison des citoyens



#### Elle se situerait au pied de la mairie.

Ce sera un équipement central et polyvalent, créateur de dynamisme et d'attractivité pour le centre-ville ; un pôle ressources et un lieu de vie citoyen fonctionnant en synergie et en complémentarité avec les équipements existants (conservatoire, bibliothèque et salle des fêtes) ; un lieu ouvert à tous, un espace de rencontres et de convivialité où différents publics pourront se rencontrer et se côtoyer... mais aussi une maison des associations. La maison des citoyens verrait le jour fin 2022.



### Faire évoluer les conseils de quartier et leurs outils

Les conseils de quartier vont s'assouplir et tendre vers un espace d'accompagnement de démarches portées par les habitants. Cette évolution doit également influencer sur les budgets participatifs ; pérenniser le droit de saisine du Conseil Municipal ; décloisonner les instances de participation ; attirer l'attention sur les outils de citoyenneté numérique ; accroître la vigilance pour inclure les publics les plus éloignés de l'action citoyenne ; renforcer la formation des habitants pour qu'ils exercent mieux leur citoyenneté.



### Pérenniser le droit de saisine du Conseil municipal

La Municipalité a la volonté politique de donner plus de pouvoir d'agir aux citoyens. En plus de la démocratie participative dans les quartiers, elle a créé un droit de saisine du Conseil municipal pour n'importe quel type de sujet.



### Mettre en place et accompagner les conseils citoyens

Conformément à la loi du 21 février 2014, la Ville met en place des conseils citoyens pour chaque quartier prioritaire de la ville : les Agnettes, Chandon-Brenu-Sévines, les Grésillons et le Luth. Elle les accompagne également dans leur autonomisation, les informe sur leur pouvoir d'interpellation des pouvoirs publics, les rend incontournables dans l'élaboration, le suivi et la gouvernance du Contrat de ville.

# SÉCURITÉ, PRÉVENTION : DROIT À LA TRANQUILLITÉ



## **Demander à l'Etat des moyens supplémentaires pour la police nationale**

Il s'agit de développer une police de proximité au plus près des citoyens, avec des Officiers de police judiciaire formés aux spécificités du territoire. L'enjeu est d'intervenir sur les incivilités quotidiennes et de réduire le sentiment d'insécurité. La Ville donne des moyens à la police nationale pour améliorer son action : entretien et aménagement des locaux du commissariat de police, dotation en matériel...



## **Mettre en place une politique de prévention**

Le service de la tranquillité publique articule son action avec celle de la police nationale. La Ville engage une étude pour élaborer une stratégie territoriale de prévention de la délinquance et de la tranquillité publique. Cette stratégie sera ensuite mise en œuvre et se déclinera à travers des actions innovantes.



## **Lutter contre les incivilités routières**



**Cela passe aussi par la mise en place d'une zone bleue élargie.**

L'ambition de la Ville est de résorber les problèmes liés au stationnement gênant. La zone bleue mise en place à titre expérimental, au Village, a été étendue sur tous les quartiers hormis la zone d'activité. Les missions des ASVP ont été étendues au stationnement gênant en double-file et sur la voie de circulation avec une augmentation des effectifs (+ 6 agents pour un total de 16 agents). Ils sont également chargés des demandes d'enlèvement des véhicules en stationnement abusif et des épaves, ainsi que de la surveillance du territoire communal.

# UNE POLITIQUE FÉMINISTE



## **Promouvoir et appliquer l'égalité homme/femme**

Tout au long du mandat municipal, la Ville entend promouvoir l'égalité homme/femme grâce à des temps forts et symboliques : 8 mars, 25 novembre...

Elle organise ainsi des temps de rencontres, des débats et des actions de sensibilisation. La Ville renforce également les partenariats autour de ce sujet (associations, établissements scolaires, centres sociaux) pour toucher les différents publics tout au long de l'année grâce à plusieurs types de rencontres.



## **Lutter contre le sexisme et les violences faites aux femmes**

La Ville mène des campagnes afin de sensibiliser et former les professionnel.le.s intervenant dans les champs sanitaires et sociaux autour des violences faites aux femmes. Elle organise des temps de rencontres dans les centres sociaux et les PMI, notamment autour des violences conjugales. La Ville agit également pour améliorer l'accompagnement des femmes victimes de violences, grâce à la réalisation d'un guide diffusé aux professionnel.le.s. Elle développe des moyens pour l'accompagnement des victimes : convention pour le relogement, dispositif des bons taxis, etc.



## **Favoriser la présence des femmes dans l'espace et la vie publique**



### **Grâce à des marches organisées dans la commune...**

Il s'agit d'encourager l'appropriation de l'espace public par tous et toutes et de favoriser la mixité des usages des espaces publics ; de sensibiliser les services municipaux à cette problématique sur le long terme ; et de soutenir la recherche menée par l'association « les Urbain.e.s ».

Une marche exploratoire a eu lieu de mars à novembre 2013 : plusieurs constats ont été réalisés en matière de sécurité, de mixité des usages et d'appropriation de la ville par tous. Par ailleurs, l'association « les Urbain.e.s » poursuit son travail de recherche : observation et analyse des usages sexués, et développement d'interventions culturelles en direction des habitant.e.s.

# ON DÉBAT...

---

## DÉFI 1

*Une ville où nos enfants et petits-enfants puissent continuer d'habiter*

**JEUDI 16 NOVEMBRE**, à 19 h, à l'espace Aimé-Césaire

## DÉFI 2

*Les incivilités et la propreté dans nos quartiers*

**MARDI 7 NOVEMBRE**, à 19 h, à l'espace Grésillons

## DÉFI 3

*Le stationnement et le partage de l'espace public*

**MARDI 14 NOVEMBRE**, à 19 h, à l'espace Aimé-Césaire

## DÉFI 4

*La place des jeunes dans la ville*

**VENREDI 3 NOVEMBRE**, à 18 h 30, à l'espace Grésillons

## DÉFI 5

*La ville en commun*

**SAMEDI 18 NOVEMBRE**, à 10 h, au conservatoire Edgar-Varèse

## DÉFI 6

*L'épanouissement des enfants dans une ville populaire*

**SAMEDI 25 NOVEMBRE**, à 10 h, au Théâtre de Gennevilliers

# RESTITUTION DES DÉFIS POUR GENNEVILLIERS

---

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE**, de 10 h à 13 h, à la salle des fêtes

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

[defis.ville-genevilliers.fr](http://defis.ville-genevilliers.fr)